



## SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 AVRIL 2014 TABLE DES MATIÈRES

1. OUVERTURE.....	901
2. ORDRE DU JOUR.....	901
2.1 2014 04 057 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 avril 2014. ....	901
3. PROCÈS-VERBAUX (LA LECTURE SERA FAITE À LA DEMANDE D'UN MEMBRE DU CONSEIL SEULEMENT).....	902
3.1 2014 04 058 Lecture, si demandée, et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 mars 2014.....	902
4. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3 .....	902
4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire.....	902
5. VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	903
5.1 Présences et période de questions .....	903
6. RAPPORTS .....	903
6.1 Rapport du maire .....	903
6.2 Rapport des comités.....	903
6.3 Rapport du directeur général.....	903
6.4 Compte rendu des comités.....	903
6.5 2014 04 059 Répartition des comités.....	903
6.6 Élus ayant suivi le cours d'éthique et de déontologie .....	904
7.1 2014 04 060 Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2014.....	904
7.2 2014 04 061 Demande de signature d'une entente de partenariat fiscal .....	904
7.3 2014 04 062 Location du restaurant au 1774, chemin Tremblay .....	905
7.4 2014 04 063 Renouvellement du contrat de travail de monsieur André Paquin.....	906
7.5 2014 04 064 Mise à jour du site web de la municipalité.....	906
7.6 Cahier spécial de la région de Coaticook dans la Tribune.....	906
8. Urbanisme.....	906
8.1 2014 04 065 Recommandation du CCU dans la demande d'une dérogation mineure pour la propriété de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie .....	906
9. VOIRIE MUNICIPALE .....	907
9.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de mars 2014 .....	907
9.2 2014 04 066 Acceptation de la soumission - abat-poussière .....	907



9.3	2014 04 067 Recommandation du comité de voirie 2014 .....	907
9.4	2014 04 068 Demande d'achat d'un compresseur à air et laveuse à pression .....	909
9.5	2014 04 069 Contrat niveleuse 2014 .....	909
10.	ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU .....	910
10.1	2014 04 070 Autorisation afin de mettre à niveau les installations septiques .....	910
10.2	2014 04 071 Appel d'offres par invitation de la collecte des ordures ménagères et des matières compostables .....	910
11.	SÉCURITÉ .....	911
12.	LOISIRS ET CULTURE .....	911
12.1	2014 04 072 Recommandations du comité de réflexion Inode.....	911
12.2	2014 04 073 Conseil Sport Loisir de L'Estrie - Adhésion 2014-2015 et nomination de deux (2) représentants .....	911
12.3	2014 04 074 Demande de contribution au Sécurijour Compton 2014.....	912
13.	CORRESPONDANCE.....	912
13.1	2014 04 075 Adoption de la correspondance.....	912
14.	TRÉSORERIE .....	912
14.1	2014 04 076 Adoption des comptes à payer au 7 avril 2014 .....	912
14.2	Conciliation bancaire au 28 février 2014.....	912
14.3	Liste des comptes à recevoir au 31 mars 2014.....	912
14.4	Délégation au 31 mars 2014 .....	912
14.5	Liste des déboursés au 31 mars 2014.....	912
15.	DIVERS .....	912
15.1	Rideau au Centre Communautaire.....	912
16.	VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS .....	913
17.	2014 04 077 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.....	913

Une assemblée publique de consultation a eu lieu à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de Sainte-Edwidge-de-Clifton, concernant une demande de dérogation mineure qui permettrait au 1387, chemin Favreau à Sainte-Edwidge-de-Clifton, lot 30 du rang 9, Canton de Clifton, de corriger la ligne latérale qui est situé à 2,13 mètres. Aucune personne n'était présente pour s'opposer à la dérogation mineure lors de cette rencontre.

Province de Québec

**Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 7 avril 2014, à 20 h 00, présidée par le maire, monsieur Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.



Madame Émilie Groleau  
Monsieur Jacques Ménard  
Madame Nicole Pinsonneault

Monsieur Yvon Desrosiers  
Monsieur Ronald Bergeron  
Monsieur Gary Caldwell

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

- 1. Ouverture**
- 2. Ordre du jour**
  - 2.1 2014 04 057 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 avril 2014.**

- 1. Ouverture**
  - 1.1 Prière
  - 1.2 Mot de bienvenue du maire
  - 1.3 Présence des membres du conseil
- 2. Ordre du jour**
  - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 avril 2014.
- 3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)**
  - 3.1 Lecture, si demandée, et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014.
- 4. Suivi des affaires découlant du point 3**
  - 4.1 Questions et dépôt du suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire
- 5. Visite et période de questions**
  - 5.1 Présences et période de questions
- 6. Rapports**
  - 6.1 Rapport du maire
  - 6.2 Rapport des comités
  - 6.3 Rapport du directeur général
  - 6.4 Compte rendu des comités
  - 6.5 Adoption par résolution de la répartition des comités
  - 6.6 Élus ayant suivi le cours d'éthique et de déontologie
- 7. Administration**
  - 7.1 Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale
  - 7.2 Demande de signature d'une entente de partenariat fiscal
  - 7.3 Location du restaurant au 1774, chemin Tremblay
  - 7.4 Renouvellement de la convention de travail de l'inspecteur municipal
  - 7.5 Mise à jour du site Web de la municipalité
  - 7.6 Cahier spécial de la région de Coaticook dans la Tribune
- 8. Urbanisme**
  - 8.1 Recommandation du CCU dans la demande d'une dérogation mineure pour la propriété de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie
- 9. Voirie**
  - 9.1 Rapport des travaux fait par l'inspecteur municipal au mois de mars
  - 9.2 Acceptation de la soumission de l'abat-poussière 2014
  - 9.3 Recommandation du comité de voirie 2014
  - 9.4 Demande d'achat d'un compresseur à air et d'une laveuse à pression
  - 9.5 Location de niveleuse 2014





## **5. Visite et période de questions**

### **5.1 Présences et période de questions**

Sont présents: Messieurs Denis Lamy et Robert Kaeslin et madame Ariane Marion. Un suivi sera fait dans leurs dossiers respectifs.

## **6. Rapports**

### **6.1 Rapport du maire**

Monsieur le maire était présent à la dernière réunion du conseil de la MRC de Coaticook, lors de cette rencontre une discussion concernant le programme pacte rurale a eu lieu et il y aura une distribution de 260 000 \$ à l'automne 2014 pour les municipalités qui auront un projet.

### **6.2 Rapport des comités**

Madame la conseillère Émilie Groleau mentionne sa présence le 17 mars à la MRC concernant la réunion familles-aînés.

Monsieur le conseiller Jacques Ménard a participé à la rencontre du comité de voirie le 31 mars 2014.

Madame la conseillère Nicole Pinsonneault mentionne sa présence à 10 réunions au courant du mois de mars, elle dépose la liste de ces réunions au conseil.

Monsieur le conseiller Yvon Desrosiers est présent lors de l'ouverture des soumissions de l'abat-poussière le 27 mars et il a assisté aux rencontres le 31 mars concernant les comités ressources humaines et voirie de la municipalité.

Monsieur le conseiller Ronald Bergeron a assisté à la MRC à la réunion concernant la Régie des déchets et il a assisté à la rencontre du comité de la voirie le 31 mars 2014.

Monsieur le conseiller Gary Caldwell a assisté à la rencontre le 31 mars concernant le comité de ressources humaines.

### **6.3 Rapport du directeur général**

Le rapport en date du 7 avril 2014 est déposé aux membres du conseil.

### **6.4 Compte rendu des comités**

Les comptes rendus des comités suivants ont été déposés aux membres du conseil : Service d'Animation Estivale (S.A.E.), Comité des Ressources humaines et du Comité de voirie.

### **6.5 2014 04 059 Répartition des comités**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de faire des modifications aux responsables et/ou porteurs de dossier ;

**CONSIDÉRANT** que la présente résolution abolit toutes les autres résolutions pouvant traiter de la répartition des comités ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

**QUE** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

**QUE** le conseil municipal adopte la répartition des comités et porteurs de dossiers joint en annexe A ;



**CONSIDÉRANT** qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

**CONSIDÉRANT** que, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;

**CONSIDÉRANT** que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

**CONSIDÉRANT** le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

**CONSIDÉRANT** que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la Fédération;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

**DE DEMANDER** au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013;

**DE TRANSMETTRE** copie de la résolution aux personnes suivantes monsieur Philippe Couillard, chef de l'opposition officielle, monsieur Éric Forest, président de l'Union des municipalités du Québec, et monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

### 7.3 2014 04 062 Location du restaurant au 1774, chemin Tremblay

**ATTENDU** que le plan de développement global de la municipalité prévoit le maintien des services à la population de tout âge;

**ATTENDU** que le locataire, monsieur Serge Rodrigue, désire maintenir le service de restauration offert aux citoyens de Sainte-Edwidge-de-Clifton;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

**QUE** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

**QUE** l'entente pour la location du restaurant situé au 1774, chemin Tremblay, avec monsieur Serge Rodrigue entre en vigueur rétroactivement au 1er avril 2014 au 31 décembre 2015;

**QUE** le coût de location mensuel soit 50 \$ plus les taxes applicables;

**QUE** monsieur Serge Rodrigue fournisse une preuve d'assurance responsabilité civile de 2 000 000 \$ en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2014 conforme aux exigences en matière d'assurance contenues à l'entente ci-jointe et une copie du renouvellement au début de chaque année;

**QUE** le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, à exercer le paiement des factures reliées à l'entretien des gicleurs – CO2 et de fournir le certificat à la municipalité;

**D'AUTORISER** monsieur le maire Bernard Marion et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier, Réjean Fauteux à signer les documents reliés à l'entente entre la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton et le locataire du restaurant, monsieur Serge Rodrigue.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE



**7.4 2014 04 063 Renouvellement du contrat de travail de monsieur André Paquin**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

**QUE** le conseil municipal adopte la convention de travail de monsieur André Paquin, inspecteur municipal, le tout suivant les conditions acceptées et reconnues par le comité des ressources humaines;

**QUE** la convention de travail est pour une période de 1 an, débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et se terminant le 31 décembre 2014;

D'autoriser monsieur le Maire ainsi que le Directeur général à signer ladite convention

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

**7.5 2014 04 064 Mise à jour du site web de la municipalité**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

**QUE** le conseil municipal accepte la soumission de Taïga Communications concernant la mise à jour du site web au montant de 2 600 \$ plus taxes avec l'option Entêtes - (slideshow) défilement de 5 photos sur la page d'accueil, pour un montant de 300 \$ plus taxes.

**QUE** le conseil municipal propose de reporter la décision après la mise à jour du site web concernant la banque d'heures pour les mises à jour hebdomadaire du site web;

**QUE** le conseil municipal autorise le directeur général à procéder à la mise à niveau du site internet de la municipalité en avisant Taïga communications.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fautoux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 13000 335.

**7.6 Cahier spécial de la région de Coaticook dans la Tribune**

Le conseil ne donne pas suite à la demande.

**8. Urbanisme**

**8.1 2014 04 065 Recommandation du CCU dans la demande d'une dérogation mineure pour la propriété de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie**

**CONSIDÉRANT** que le Comité consultatif d'urbanisme a émis un avis favorable à la demande de dérogation mineure 001-2014 le 18 mars 2014;

**CONSIDÉRANT** que la demande a été faite par la Caisse et déposée et complétée par l'inspecteur en bâtiment et environnement;

**CONSIDÉRANT** que ladite dérogation permettra de corriger la ligne latérale qui est située à 2,13 mètres, ce qui contrevient à l'article 7.3 du règlement de zonage sur les dispositions concernant les bâtiments principaux, ainsi un bâtiment principal ne peut être situé à moins de 4,5 mètres de la ligne latérale dans la zone RrC;

**CONSIDÉRANT** que la demande ne cause pas de préjudice apparent au voisinage;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :





Rechargement de chemins taxe spéciale en voirie (budget de 61 250 \$ avec les taxes).

Les budgets concernant l'entretien des chemins dans son ensemble sont acceptés par le comité de voirie et recommandés au conseil municipal.

Pour les travaux de rechargement des chemins, ils seront priorisés et feront l'objet d'autorisation de la part du comité de voirie.

**Projet de rechargement des chemins avant l'abat-poussière (budget 20 000 \$)**

Le budget est accepté, un suivi sera fait concernant le ponceau sur le chemin Moe's River et pour les autres chemins une évaluation de l'état des chemins sera fait à la fonte des neiges afin de prioriser les chemins les plus urgents.

**Creuser les fossés et ponceaux (budget de 15 256 \$)**

À vérifier et à confirmer avec le comité.

**Balayages des rues 2014**

Vérifier auprès d'autres entreprises pour un meilleur prix. La location d'un camion sera nécessaire pour le transport du sable ramassé.

**L'abat-poussière semaine du 10 juin ou avant ou après selon la température (budget 35 408 \$ avec les taxes)**

Suite à la réception des soumissions du 27 mars 2014, le prix de Calclo est de .2720 \$ et est le meilleur prix.

**Signalisation des chemins et la signalisation du service incendie (budget de 2 000 \$ avant taxes)**

Refaire les panneaux de Stop en premier, ensuite établir une séquence des travaux.

**Location de niveleuse (budget de 17 505 \$ avec les taxes)**

De négocier le prix de gré à gré avec l'Entreprise Scalabrini et Fils Inc. et vérifier les prix auprès des autres municipalités voisines.

**Location de pelle**

Le prix sera de 105 \$ pour la pelle John-Deere 120 C et de 110 \$ pour la pelle John-Deere 160C LC négocié avec l'Entreprise Scalabrini et Fils Inc. de gré à gré pour l'été 2014.

**Achat du gravier**

Demander les prix auprès des carrières Bouchard, auprès de monsieur Lessard et auprès de Robert Kaeslin. Également auprès des principales carrières de notre région immédiate.

**Rechargement des chemins taxe spéciale (budget de 61 250 \$ avec les taxes)**

Les travaux de rechargement de chemins dans le cadre de la taxe spéciale seront déterminés par le comité et les travaux seront faits en régie.

Des prévisions seront faites et présentées au comité.

**Sentier pédestre, poursuivre le tracé avec l'aide du géomaticien de la MRC (budget de 2 575 \$ avant les taxes)**

Poursuivre le tracé du sentier pédestre et demander l'aide d'un soutien technique de la MRC de Coaticook.

**En 2010, le comité demandait des infos pour fermer les chemins Vanasse, Petit Cordon, partie du chemin Dubois.**

La question revient suite à la réforme cadastrale où tous les chemins seront cadastrés et il est recommandé de faire l'inventaire des chemins et vérifier s'il en a d'autres chemins que la municipalité pourrait fermer et que le comité examine ce dossier.

Le comité recommande de faire les recherches dans ce dossier et de revenir devant le comité avec les informations des propriétaires concernés et les procédures de fermeture selon la Loi.

Le regard en face du 1225, chemin Favreau devra être réparé sur le chemin Tremblay et un permis de voirie sera demandé au Ministère des Transports section de Cookshire.









**12.3 2014 04 074 Demande de contribution au Sécurijour Compton 2014**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QU'**une commandite de 150 \$ soit donnée à Sécurijour Compton dans le cadre de l'activité de prévention qui se tiendra le 30 mai 2014.

D'autoriser le directeur général à faire le paiement à Sécurijour de Compton.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 19000 447

**13. Correspondance**

**13.1 2014 04 075 Adoption de la correspondance**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;  
APPUYÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la correspondance du mois de mars 2014 déposée à la présente session soit adoptée.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

**14. Trésorerie**

**14.1 2014 04 076 Adoption des comptes à payer au 7 avril 2014**

**14.2 Conciliation bancaire au 28 février 2014**

**14.3 Liste des comptes à recevoir au 31 mars 2014**

**14.4 Délégation au 31 mars 2014**

**14.5 Liste des déboursés au 31 mars 2014**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

**QUE** soit approuvée la liste des comptes à payer au 7 avril 2014 pour un total de 53 902.11 \$, la liste des déboursés pour le mois de mars est de 119 812.72 \$ ainsi que la liste des prélèvements de 12 924.98 \$;

**QUE** la présentation de la conciliation bancaire au 28 février 2014 soit acceptée telle que déposée ;

**QUE** le montant des comptes à recevoir est de 657 180.15 \$ au 31 mars 2014 ;

**QUE** le volet trésorerie soit accepté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au budget, pour faire le paiement des comptes et déboursés au montant de 186 639.81 \$ au 31 mars 2014.

**15. Divers**

**15.1 Rideaux au Centre Communautaire**

Dépôt d'une lettre par monsieur le maire d'une lettre concernant une demande de rideaux au centre communautaire. Cette lettre provient de quatre parents du comité parents de l'école de Sainte-Edwidge en date du 2 avril 2014.



Le conseil prendra en considération cette demande lors de la prochaine séance de travail.

**16. Varia et période de questions**

**17. 2014 04 077 Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;  
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la séance ordinaire du 7 avril 2014 soit levée, il est 23 h 05.

VOTE :

POUR : 6

CONTRE : 0

ADOPTÉE

**Bernard Marion, maire**

Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Réjean Fautoux**

Directeur général et secrétaire-trésorier